

## Questions au Feuilleton

## DÉFENSE NATIONALE—LE RECRUTEMENT D'ANGLOPHONES ET DE FRANCOPHONES

## Question n° 3820—M. Jelinek:

1. Quel montant total le ministère de la Défense nationale a-t-il payé relativement aux annonces de recrutement des Forces armées canadiennes à la télévision française dans la province de Québec en a) 1974, b) 1973, c) 1972?

2. Combien a) de francophones, b) d'anglophones unilingues se sont joints aux Forces armées canadiennes en (i) 1974 (ii) 1973 (iii) 1972?

3. Combien a) de francophones unilingues, b) d'anglophones ont été acceptés au programme de formation des officiers en (i) 1974 (ii) 1973 (iii) 1972?

4. Combien de francophones unilingues faisaient partie des Forces armées en (i) 1974 (ii) 1973 (iii) 1972?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1. b) AF 1973-1974—\$177,782. c) AF 1972-1973—Néant.

2.		a) francophones*	b) anglophones*
	(i) AF 1974/75	2,876	5,773
	(ii) AF 1973/74	2,983	5,118
	(iii) AF 1972/73	2,343	3,744
3.		a) francophones*	b) anglophones*
	(i) AF 1974/75	472	974
	(ii) AF 1973/74	422	742
	(iii) AF 1972/73	528	557

4. a) AF 1974-1975—6,038; b) AF 1973-1974—3,018; c) 1972-1973—1,856.

\*NOTA 1: Les termes «francophones» et «anglophones» désignent des personnes dont la langue maternelle est, respectivement, le français ou l'anglais, mais qui ne sont pas nécessairement unilingues.

## DÉFENSE NATIONALE—LES EFFECTIFS MILITAIRES ET CIVILS AU 18 DÉCEMBRE 1975

## Question n° 3898—M. McKinnon:

Le 18 décembre 1975, quels étaient a) les effectifs militaires, b) les effectifs civils des quartiers généraux de la Défense nationale?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Les données statistiques sur les effectifs sont compilées à la fin de chaque mois et ne sont pas facilement disponibles pour chaque jour de chaque mois. Les données ci-dessous sont celles du 30 novembre 1975. a) 3,100. b) 4,169.

## L'AMÉNAGEMENT DE PARCS ET DE LIEUX HISTORIQUES À TERRE-NEUVE

## Question n° 3904—M. Marshall:

1. Quel est le nom des trente parcs et lieux historiques qui, selon le discours du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, le 28 novembre 1975, seront aménagés dans la province de Terre-Neuve?

2. Combien reste-t-il de fonds, dans les prévisions budgétaires, à dépenser au parc national Gros Morne, dans la province de Terre-Neuve?

3. A la suite de la diminution du budget du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, quelles sont, s'il y a lieu, les coupures qui pourront ralentir l'aménagement du parc Gros Morne et comment se répartissent les sommes prévues dans le budget des parcs, dont les immobilisations sont de 13.5 millions de dollars et le coût d'exploitation de 6.4 millions de dollars, ou aux autres postes budgétaires?

4. Quel est, dans la mesure du possible, le détail des projets du gouvernement en vue d'organiser des loisirs qui respectent le milieu dans les parcs et les lieux historiques?

5. Quels projets visent à étoffer et à améliorer le programme d'observation de la nature au parc national Gros Morne de Terre-Neuve?

6. Le gouvernement a-t-il conclu, avec la province de Terre-Neuve, des accords sur le financement d'un projet d'irrigation et d'exploitation

[M. Richardson.]

rationnelle des terres dans le cadre du programme du CRA et, dans l'affirmative, quels en sont les détails?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Le discours fait allusion à 30 parcs et lieux historiques nationaux qui seront aménagés d'un bout à l'autre du pays au cours des trois prochaines années. Un de ces trente lieux prioritaires, l'Anse-aux-Meadows, est situé à Terre-Neuve.

2. Voici les prévisions budgétaires (immobilisations) proposées pour 1976-191977 et les prévisions du Programme pour le parc national Gros Morne pour 1977-1982: 1976-1977, \$2,569,000; 1977-1978, \$3,754,000; 1978-1979, \$3,660,000; 1979-1980, \$2,404,000; 1980-1981, \$2,264,000; 1981-1982, \$4,076,000; Total: \$18,727,000.

3. La reconstruction de la route 430 est le seul des travaux de premier établissement dans le parc national Gros Morne qui sera touché par le programme fédéral de restrictions budgétaires de 13.5 millions de dollars. Une somme de \$800,000 a été retirée des prévisions pour 1976-1977 et reportée d'un an. De la réduction de 6.4 millions de dollars apportée aux frais d'exploitation, seul un montant de \$34,600 pour des biens et services a été retiré au parc national Gros Morne.

4. Le gouvernement a l'intention d'augmenter, dans la mesure du possible, la jouissance des parcs et lieux historiques nationaux par les visiteurs en ajoutant diverses installations complémentaires. Ces installations peuvent comporter des aires de pique-nique, des sentiers naturels, des plages, des kiosques de présentation et des restaurants d'époque comme celui de Louisbourg. Ces activités, qui sont somme toute assez calmes, ne seront permises que lorsqu'elles respecteront l'intégrité historique du lieu. Nous croyons que bon nombre des caractéristiques naturelles des parcs et lieux historiques nationaux les plus importants sont une partie essentielle de l'expérience historique qui doit être vécue par la population canadienne. Quant à l'Anse-aux-Meadows, il faudra aménager des sentiers et un réseau de circulation, ce qui permettra aux visiteurs de voir les ruines des bâtiments. Nous préconisons également l'aménagement d'installations de pique-nique en raison de l'isolement de ce lieu.

5. Deux mesures fondamentales très importantes ont été prises en vue d'élaborer et de maintenir un programme de grande qualité à Gros Morne: a) un chef des présentateurs du parc a été engagé; b) un plan de présentation du parc a été établi. A l'heure actuelle, le personnel du parc national Gros Morne publie des articles dans les media régionaux afin de sensibiliser le public au parc, ce qui se poursuivra. On est en train de concevoir un nouveau centre d'accueil pour les visiteurs afin de les renseigner et de les diriger dès leur arrivée. Ce nouveau centre offrira beaucoup plus de possibilités de présenter des films et des expositions. Afin d'obtenir une meilleure documentation qui servira à la mise au point de programmes de grande qualité, on a dû prendre certaines mesures, dont: (i) on a établi une bibliographie du parc (histoire humaine); (ii) on a accru les ressources photographiques afin de fournir les pièces nécessaires aux expositions et aux étalages tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parc; (iii) deux plans détaillés de secteurs où auront lieu des récits de présentation seront prêts cet été. Ces plans préciseront où seront situés les divers genres de media employés dans certaines sections du parc. Plusieurs nouveaux programmes et installations de présentation ont été créés. Ils contribueront à l'expérience vécue au parc par de nombreux utilisateurs. Voici quelques-uns de ces programmes et de ces installations: a) Une nouvelle route a été construite pour les autos et les